

Mardi 17 décembre : GREVE et MANIFESTATIONS !

Les garanties apportées n'en sont pas ! Florilège :

Les pensions des enseignants seront sanctuarisées ?

IMPOSSIBLE, si nos pensions sont calculées selon les mêmes règles que celles des autres salariés. Et, comme on martèle qu'il n'y aura pas exception (même si la police aurait, elle, un régime particulier !), nous subissons donc bien les mêmes conséquences, des pensions amoindries.

Les personnes nées avant 1975 ne seront pas touchées ?

FAUX, après 1960, tous perdants ! Nous subissons les nouvelles décotes du fait de l'âge pivot : partir à 62 ans c'est partir avec une pension incomplète et un abattement, parce qu'on n'a pas travaillé jusqu'à 64 ans... Ceux nés entre 1965 et 1975 subiront ils une triple pénalité : pension incomplète auxquelles s'ajouteraient anciennes et nouvelles décotes ?

Le montant des pensions garanti par l'indexation du point sur les salaires ?

FAUX, dans le nouveau système, nos pensions dépendront de nos points, de la valeur du point, mais aussi de l'âge de départ qui équilibrerait le système. Plus celui-ci augmente, plus nos pensions seront amputées !

400 millions sur les profs ?

VRAI, c'est-à-dire 33€ nets mensuels par collègue, et encore, plutôt sous forme de primes, donc pas pour tout le monde... **A PEINE UNE AUMONE**

On va travailler un peu plus longtemps ?

Ou beaucoup ! L'âge pivot à 64 ans est le point d'équilibre financier prévu pour 2025. Si l'espérance de vie augmente, ou si le nombre de retraités augmente, l'âge d'équilibre aussi ! Et donc le pivot se décalera, les pénalités augmenteront !

Et surtout la règle d'or !

L'équilibre du système inscrit dans la loi et un financement plafonné à 14% du PIB sont la garantie absolue de pensions qui baissent tant que le nombre de retraités augmente plus vite que le PIB. Hypothèse très probable jusqu'en 2050... au moins.

On nous prend pour des imbéciles. Donc, on continue !



Les rendez-vous du 17 décembre en Alsace :

- A Molsheim : manifestation : RDV 10h lycée Marchal
- A Sélestat : rassemblement à 10h30 devant la mairie
- A Mulhouse, départ de manifestation à 14h, place de la Bourse
- A Strasbourg : départ de manifestation à 14h place de la Bourse